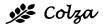
## Station phytosanitaire du canton du Jura

Courtemelon, le 29 février 2024



# **BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 2/2024**



**Stade:** 31-35 (50), début d'élongation dans les endroits moins favorables, jusqu'à 20 cm de tige dans les parcelles les plus avancées, parfois avec boutons floraux enveloppés. En majorité vers 10 cm de tige.

Ravageurs: Procédez dans l'ordre en contrôlant d'abord vos pièges et ensuite vos cultures. On est encore au début du vol du gros charançon de la tige du colza et il y a pour le moment très peu de piqûres de ponte. Au vu de l'avancement du colza (élongation de la tige > 5cm), il faut considérer le deuxième seuil d'intervention pour envisager un traitement. Le colza n'est plus sensible dès que la tige atteint 20 cm (Voir les fiches techniques Agridea 6.6.1 à 6.6.4).

Contrôle des pièges et des cultures : Voir bulletin N°1.

**Lutte chimique :** En l'absence de méligèthe, choisissez une pyréthrinoïde du groupe A. En présence de méligèthes et sur colza avancé, nous vous orientons sur l'insecticide Blocker (etofenprox) (FT Agridea 6.6.9 -10).

### Rappel des règles PER

L'application d'insecticides contre le gros charançon de la tige **est soumise à autorisation.** Il est nécessaire de demander une autorisation de traitement sous : Acorda / Divers / Autorisation traitement -> Cliquez sur votre *numéro d'exploitation JU* (à gauche).

### **Fumure**

C'est le moment, dès que les conditions s'y prêteront, de faire le deuxième apport d'azote. N'oubliez pas d'ajouter le souffre, s'il n'a pas encore été apporté. Le soufre est un élément très lessivable et cet hiver pluvieux a accentué ce problème (FT 19.21 à 19.22).

#### Désherbage antigraminée

Profitez de cette culture pour lutter contre les graminées problématiques avec un graminicide. Il est également possible de lutter contre certaines vivaces telles que les chardons avec Effigo (hormis S2) avant le stade boutons accolés (*FT 20.33*). Sur colza trop développé, l'effet parapluie empêchera l'herbicide d'atteindre sa cible.



Le moment est idéal pour procéder au semis de pois protéagineux, féverole ou lupin. Les travaux devront être entrepris dès que les conditions de sol seront bonnes. Attention à la profondeur de semis qui doit être à 3-4 cm pour les semences de lupin préalablement inoculées et pour le pois de printemps, et à 5 cm pour la féverole de printemps.

Sur ces trois cultures, les graines semées doivent être bien recouvertes car le désherbage doit être fait en prélevée (*FT Agridea Fé 9.3, Lw 9.31, 10.31-32).* La plupart des herbicides proposés ne peuvent pas être utilisés sur sol sableux et/ou humifère.



Il y a des problèmes d'asphyxie dans certains sols battants. Les parcelles et zones concernées se remarquent aux plantes jaunies.

#### Stades:

- Orge : fin tallage à début montaison (CD 29 à 30), les plus avancées sont au stade redressement.
- Blé d'automne : début à fin tallage (CD 21 à 29).
- Blé de printemps: les semis tardifs avec des variétés alternatives ou de printemps effectués au mois de février sont au stades 1 à 2 feuilles (CD 11 à 12).

**Désherbage**: Les cultures d'orge ont pour la plupart été désherbées. Au vu du stade d'avancement de cette culture, l'éventail des herbicides utilisables est restreint. Pour un spectre d'efficacité assez large, il est encore possible d'appliquer les produits Artist (flufenacet et métribuzine) et Axial one (pinoxaden et florasulame). Dans des situations compliquées il faudra utiliser des mélanges.

Du côté des blés d'automne, profitez des températures actuellement douces pour appliquer l'herbicide. Jusqu'au stade redressement, l'éventail des produits utilisables est large *(FT Agridea 2.3.9-11, 2.3.12)*. Veillez toujours à entrer dans des parcelles portantes et à faire attention au risque de gel nocturne pour les produits à action systémique. Le désherbage mécanique peut être envisagé dès que le sol sera ressuyé.

Fumure azotée et soufrée: Les premiers apports ont été réalisés dans l'orge. Dans les blés assez denses, il vaut mieux réserver l'apport principal au stade 30-31. Les apports de lisier doivent être faits assez tôt, mais seulement dans des conditions de portance suffisante. Au vu des conditions hivernales, les carences en soufre peuvent être pénalisantes. Il y a lieu d'être particulièrement attentifs dans les situations sans

engrais de ferme (EDF). Evaluez les besoins en soufre selon la situation, la pluviométrie, les apports d'EDF et la culture elle-même (Voir FT Agridea 19.21). Les apports se font en général avec le premier ou le deuxième apport d'azote (FT Agridea 9.34), mais idéalement entre fin tallage et début montaison; 70% des besoins en soufre sont absorbés avant le stade 2 noeuds. Il est également possible d'apporter cet élément via d'autres engrais, mais cela implique un passage supplémentaire ou un mélangeur.

Ravageurs: Certaines parcelles ont subi des dégâts dus aux campagnols des champs. Favorisez les prédateurs et le labour dans ces zones. La lutte directe (piégeage et gazage) n'est efficace qu'au début du cycle de pullulation.



Avant même son implantation, il faut penser à la lutte contre ses ravageurs :

- Pyrale: les trichogrammes sont à commander jusqu'à fin mars voire mi-avril, selon le fournisseur.
- Chrysomèle des racines du maïs : le dispositif de piégeage mis en place l'année passée a permis d'en

détecter dans les 7 parcelles réparties dans les trois districts du canton. Ceci a pour conséquence une interdiction de produire du maïs cette année sur les parcelles où il a été cultivé en 2023.



Evaluez les dégâts de campagnols et planifiez les interventions nécessaires: Un sursemis est adapté dans une prairie avec moins de 50% de dégâts; si les dégâts sont plus importants, il faut envisager une rénovation complète de la prairie ou, si la pullulation des campagnols est à venir, la mise en place d'une culture produisant du fourrage rapidement.

Les épandages des engrais de ferme sont à faire sur sol portant; n'apportez rien avant ou après un sursemis car la fumure favoriserait l'herbage en place au détriment des nouveaux semis.

En plaine, si les conditions sont bonnes, il est temps de faire une pâture de déprimage dans les prairies avancées.

Station phytosanitaire cantonale

P.P. A 2852 Courtételle Poste CH SA

Case Postale 65 2852 Courtételle T 41 32 545 56 00 info@frij.ch www.frij.ch

Fondation Rurale Interjurassienne